

UNION INTERPARLEMENTAIRE

INTER-PARLIAMENTARY UNION

ASSOCIATION DES SECRETAIRES
GENERAUX DES PARLEMENTS



*ASSOCIATION OF SECRETARIES
GENERAL OF PARLIAMENTS*

COMMUNICATION

de

Mme Steejit TAIPIBOONSUK
Secrétaire générale adjointe de la Chambre des Représentants de Thaïlande

sur

« Améliorer le Parlement pour les parents :
Le cas de la Chambre des Représentants de Thaïlande »

Session de Genève
mars 2024

Résumé

Cette communication fournira une présentation de l'évolution du contexte au sein de la Chambre des Représentants de Thaïlande, accentuant la présence croissante de femmes et de jeunes membres en politique. Le cadre juridique, y compris la politique des jours de congés flexibles prévue par la Constitution pour les députés, sera mis en avant, avec des cas spécifiques des jours de congés pour l'accouchement du premier enfant. Il se concentrera sur le régime de prestations médicales couvrant la grossesse jusqu'à l'accouchement et le prolongement de l'allocation mensuelle pendant les jours de congés de maternité. Enfin, les détails du projet du Secrétariat visant à améliorer le lieu de travail pour la parentalité, comprenant des équipements tels que des salles d'allaitement, une garderie et un camp d'été spécial, seront partagés. Alors, l'objectif est de présenter l'engagement de la Thaïlande à créer un environnement inclusif et favorable pour aider les parlementaires à endosser les responsabilités de la parentalité.

Introduction

Aujourd'hui, c'est un honneur pour moi d'être devant vous alors que nous abordons un sujet sur laquelle je me concentre pour l'avenir de notre système parlementaire: "Améliorer le Parlement pour les parents: le cas de la Chambre des Représentants de Thaïlande". Je suis ravie de partager avec vous les efforts de notre pays pour créer un environnement plus inclusif et plus favorable à nos divers parlementaires.

Contexte de la Chambre des Représentants de Thaïlande

Dans le paysage dynamique de notre système parlementaire, nous avons été témoin du flux important des jeunes membres et des membres énergiques, y compris une représentation croissante des femmes en politique au cours des dernières années. Une vague de voix jeunes et vibrantes et la représentation croissante des femmes en politique ont marqué le début d'une nouvelle ère pour la Chambre des Représentants de Thaïlande. À la fin de l'année dernière, le nombre de femmes parlementaires de la Chambre des Représentants de Thaïlande a atteint le record historique de 97 personnes, soit 19,4 %. De plus, nous comptons désormais 215 jeunes parlementaires, une augmentation par rapport aux 132 qui avaient été élus, lors des élections précédentes de l'année 2019. Ce changement démographique nous a incité à réévaluer nos politiques et nos pratiques pour garantir que notre système parlementaire soit non seulement solide, mais également adaptable aux besoins évolutifs de nos membres.

Nombre des membres de la Chambre des Représentants de Thaïlande par l'âge et le sexe

	18 - 20	21 - 30	31 - 40	41 - 45	46 - 50	51 - 60	61 - 70	71 - 80	81 - 90	91 et plus
Homme	0	25	79	48	50	91	84	22	5	0
Femme	0	7	35	21	4	17	10	2	0	0
Totaux par tranche d'âge	0	32	114	69	54	108	94	24	5	0
	Total : 45 sur 215				Total : 46 sur 285					

Cadre juridique et la politique des jours de congés flexibles

Un aspect essentiel qui étaye notre engagement à soutenir la parentalité est notre cadre législatif. Selon la Constitution de 2017 du Royaume de Thaïlande, une pierre angulaire de nos principes démocratiques, il est stipulé qu' il y a deux sessions ordinaires de l'Assemblée nationale dans un an, chacune d'une durée de cent vingt jours. Si un membre de la Chambre des Représentants est absent d'une réunion plus d'un quart du nombre de jours de réunion sans permission du président de la Chambre des Représentants, son mandat à la Chambre des Représentants prendra fin.

Le règlement de la Chambre des Représentants concernant l'inscription pour assister aux réunions et la prise de congé des réunions de la Chambre des représentants, qui a été mis à jour en 2019, stipule également que tout membre qui ne peut pas participer à une réunion de la Chambre des Représentants doit informer et soumettre une lettre d'excuse de son absence à l'avance au Président pour demander la permission. Sinon, le membre doit informer par écrit le Président de son absence pour demander la permission au plus tard sept jours après les faits.

Notre Constitution et nos règles s'abstiennent de catégoriser les jours de congés des députés. Plutôt, chaque député est habilité à donner le motif de son jour de congé, qui est ensuite soumis au Président. Cette flexibilité permet à nos membres d'aborder les questions personnelles, y compris l'occasion joyeuse d'accueillir une nouvelle vie dans leur famille.

Un exemple touchant de cette flexibilité se trouve dans les cas où les députés prennent un congé pour l'accouchement de leur premier enfant. Il est encourageant d'être témoin de notre système parlementaire reconnu et célèbre comme ces événements marquants de la vie, favorisant ainsi une atmosphère de compréhension et de soutien.

Régime de soins de santé et de soutien financier

Étant donné qu'on donne la priorité à l'expérience de la parentalité, le versement de prestations, facteur essentiel qui permet aux parlementaires de remplir leur rôle lié à la vie familiale en assurant la stabilité matérielle pour répondre aux besoins fondamentaux, se fait chaque mois pendant la durée du congé maternité. Le salaire moyen d'un parlementaire est d'environ 2 000 dollars américains et s'ajoute l'indemnité de base de 1 190 dollars américains. En outre, il faut signaler le régime de soins de santé des parlementaires qui couvre les frais de maternité rattachés à la grossesse et à l'accouchement dans un plafond de 1 125 dollars américains pour une intervention chirurgicale. Ce régime et les prestations versées pendant leur congé de maternité peuvent garantir à nos parlementaires les moyens de se consacrer à l'exercice de leur mandat, dans ce moment très unique, sans préoccupation financière.

Intention du Secrétariat pour soutenir à la parentalité

Au-delà des considérations juridiques et financières, le Secrétariat de la Chambre des représentants lance un projet de création d'un environnement de travail favorable à la parentalité. Cette initiative vise à améliorer les commodités au sein du parlement telles qu'une salle d'allaitement et un camp d'études d'été pour les enfants.

La salle d'allaitement se situe dans le Bureau des services de soins, au premier étage de l'enceinte du Parlement. Cette salle témoigne d'une collaboration entre le Secrétariat de la Chambre des représentants et le Département de soins. Les deux parties s'efforcent de promouvoir le bien-être et l'intimité des mères qui pratiquent l'allaitement. L'allaitement maternel permet de nouer un lien privilégié entre la mère et le bébé. Le Secrétariat est devenu ainsi un modèle qui inspire autres organisations pour la promotion du bien-être et de l'allaitement.

Le camp d'été est notre nouveau projet qui commence ses activités dans ce mois-ci en fournissant temporairement des modes de garde, l'été, aux enfants du personnel. Notre camp offre une variété d'activités qui contribue au maintien de la santé physique et mentale. Le projet est bien organisé en partenariat avec la Faculté d'éducation, l'Université Suan Dusit. Par suite de la mise en place d'une démarche d'amélioration de toutes les commodités, nous avons l'intention de créer un environnement où nos parlementaires peuvent trouver l'équilibre entre les responsabilités dans la vie professionnelle et le défi majeur du soutien à la parentalité.

Conclusion et appels à l'action

En définitive, notre engagement pour encourager les expériences de parentalité au sein de la Chambre des représentants de Thaïlande est non seulement

un objectif stratégique, mais le reflet de notre engagement envers l'inclusion, la diversité et le bien-être des membres du Parlement. Due à l'adaptation aux nouvelles dynamiques du changement social, la création un lieu de travail plus favorable à la vie de famille au sein du Parlement est une décision stratégique et découle également d'un impératif moral.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre attention aujourd'hui et vous invite à la participation à une discussion constructive sur ce sujet lié à la réforme parlementaire. Les échanges d'idée, de suggestion et de collaboration entre nous apportent une valeur indéniable alors que notre travail collaboratif se dirige vers la démocratie plus forte et plus résiliente. Cela reflète véritablement l'ambition et la diversité de notre société.

Dernière remarque

Je tiens à vous remercier encore une fois. J'aimerais répondre à toutes vos questions ou échanger des points de vue dans cette réunion ou à votre convenance. Nous commencerons notre parcours ensemble en créant l'espace parlementaire du fait qu'il ne concerne pas seulement le pouvoir de légiférer et qu'il inspire un changement positif dans la vie des membres et de leur famille.
